



La société CONNECTIS a enrichi le portail de Chartres de trois nouveaux sites. (Photo A. Lombard)

Créé en 1998, le site www.chartres.com ne s'attendait pas à totaliser, aujourd'hui, plus de 150.000 visites par an dont 67% hors de France. Cette tendance ne fait que s'accroître au fil des mois. 85 % des visites sont effectuées après des requêtes sur un moteur de recherche et 90 % sont réalisées sur le mot Chartres.

Connectis, agence de publicité chartreuse fondée en 1996 par Patrick Przybylski, a racheté les droits d'exploitation de www.chartres.com fin 2005, et a décidé de redéployer le site. L'historique des consultations indique que les demandes d'informations formulées par les internautes étrangers étaient diverses, des adresses de gîtes, des infos sur les spécialités régionales ou des adresses pour acheter des produits typiques de la région. Les demandes étaient alors renvoyées à des organismes dédiés. Début 2006, la décision fut prise : www.chartres.com deviendrait un véritable portail ouvert sur la ville bien sûr, mais aussi sur tout ce que le département fait de beau et d'original.

Un portail ouvert

« Les multiples connexions sur le site de [chartres.com](http://www.chartres.com) nous ont encouragés à créer des sites complémentaires dédiés par créneau afin de répondre à la demande, ainsi le portail www.chartres.com est-il complété aujourd'hui de www.madeinchartres.com qui est consacré aux produits locaux, de www.stayinchartres.com axé sur un hébergement original de qualité et de www.eventsinchartres.com consacré aux animations éphémères ou permanentes ». Le développement commercial de ces trois sites totalement innovants est assuré par Laure Cailleaux, diplômée de l'ESGC Chartres et ESTACOM Bourges

« Pour les produits du terroir nous rentrons en contact avec des talents locaux en excluant pour le moment tout ce qui est périssable, genre charcuterie et autres, qui ne supporteraient ni les délais d'acheminements, ni les formalités de douanes liées aux réglementations sanitaires ».

Un panier déjà garni

Dans le panier, déjà un large choix : l'huile de colza, le thé bleu de Chartres, les authentiques madeleines d'Illiers-Combray, la bière d'Eure-et-Loir, des tableaux sur Chartres, des pendules d'Eure-et-Loir, des reproductions du labyrinthe, des photos Pop Art, des livres sur Chartres et le département et plein d'autres choses.



Des solutions lights

« Il y a deux formules : soit les producteurs nous confient les envois - dans ce cas le coût de la présence dans la vitrine virtuelle est, par exemple pour 5 produits différents et pour un an de 29 euros ; soit nous créons une boutique dédiée, reliée, ou pas, à **www.madeinchartres.com** avec paiement sécurisé. Le coût est fonction des modules spécifiques au fonctionnement de la boutique virtuelle et fait l'objet d'un devis. Il est évident qu'une possibilité de vente à l'unité de produits est possible ; dans ce cas, nous négocions une commission sur vente ». En complément de cette offre, des options de bannières valables de 1 à 12 mois sont proposées, quitte à ce qu'elles renvoient sur le site du producteur si celui-ci souhaite continuer à faire ses ventes en direct. Nous visons une totale souplesse et



une totale flexibilité afin de tout faire pour que la demande d'un internaute trouve très rapidement la réponse adéquate.

www.stayinchartres.com propose un espace d'hébergements accessibles par catégories, par cartes interactives. Là aussi, plusieurs formules sont disponibles à des tarifs plus que séduisants. « Cette formule est ouverte aux gîtes, maisons d'hôtes etc, certains touristes qui nous contactent souhaitent trouver des hébergements plus « terroir », plus authentiques, afin de mieux connaître la région. Ce site leur est destiné tout particulièrement ».

L'entreprise s'implique

« Ces trois sites sont évidemment en français et en anglais, une version japonaise est à l'étude. Connectis, agence de publicité, de communication et de création graphique, intègre un service de développement et de conception informatiques. Ces nouveaux développements sur le portail de **www.chartres.com** sont une autre façon de démontrer nos compétences ». Il y a une sorte d'altruisme si rare aujourd'hui qu'il faut le souligner. Quand certains restent au stade du discours, cette petite société de 8 salariés se lance dans l'aventure en se disant que le rayonnement de Chartres et du département valent mieux ! 150.000 visites l'année dernière, combien en 2007 ? Beaucoup plus, c'est sûr !

francois.zimmermann@la-chaine.tv



LES BRÈVES DU NET

Garde ton secret

Karl Zéro a évoqué dans un blog l'ouverture prochaine d'un site www.leweb2zero.com. Hélas, une fois l'ouverture annoncée, un étudiant a déposé le nom. L'animateur télé a donc été contraint de négocier avec ce petit futé une certaine somme pour pouvoir récupérer son nom de site. On parle de 1000 euros, qui serait la somme demandée pour s'inscrire en fac. Comble de l'humour, si vous tapez cette adresse aujourd'hui, on vous propose des livres du genre « Internet pour les nuls » ou « Je crée mon site tout seul ». C'est l'arroseur arrosé !

Ebay est une passoire ?

Un hacker sympa a mis en évidence des failles énormes dans les cookies de Ebay. En fait, on peut se faire passer pour quelqu'un d'autre avec ses codes et son numéro de carte bancaire. Pour faire des enchères, c'est nettement plus pratique de se les faire payer par les autres. Pour le moment Ebay se tait. Mais pour combien de temps ?

La DADVSI suite épisode (1)*

Alors que Pascal Nègre, P-DG de Universal France, s'est battu comme un diable pour faire adopter la DAVSI par un lobbying disons intense, sa maison mère a lancé un site de téléchargement illimité et gratuit aux USA et au Canada, financé par la publicité. Il n'était pas au courant et l'aurait appris dans la presse. Quand les journalistes lui ont demandé la raison de ce volte face de la part de Universal, il n'a pas trop su quoi répondre. Le même jour, une réunion au sommet regroupant les producteurs de musique se demandait sur quel pied danser ; pour les mêmes morceaux de Universal, aux USA, le téléchargement est légal alors qu'en France, on envoie la police. La licence globale proposée en France avait au moins l'avantage de financer la création d'une façon forfaitaire. A vouloir passer en force, on casse les œufs et on tue la poule pondeuse !

La DADVSI épisode (2)*

Depuis cet été, les FAI (Fournisseur Accès Internet) brident les ports utilisés pour le P2P (sans le reconnaître évidemment), donc les futés se sont organisés. La riposte a été rapide, des patches pour brouiller les connexions sont disponibles pour éviter que les FAI ne s'y retrouvent. Ceux-ci vont certainement réagir, ce qui amènera les futés à développer une autre parade. Tout ceci est bon pour la recherche !

* Voir n°62 - avril 2006